



ADVENIAT REGNUM TUUM Jeudi 26 mai - FETE-DIEU

MERCREDI 25 MAI 1910

La journée

La suite de la découverte, par les experts chargés d'examiner les papiers de Dnez, de nombreux faux commis par le liquidateur...

Par un communiqué officiel, M. Briand et le général Brin se sont efforcés de diminuer l'importance de la manifestation des réservistes de Nîmes...

L'Exposition d'horticulture a été inaugurée, ce matin, par M. et Mme Fallières. L'Exposition durera jusqu'au 31 mai.

Les débats du Conseil de guerre qui juge les assassins de Mme Gouin se poursuivront par l'audition des derniers témoins.

M. Ruy a été reçu à Vienne par l'empereur François-Joseph, son ancêtre d'une demi-heure. Il quittera demain Budapest pour Paris.

Guillaume II est rentré à Potsdam. Le lieutenant Alexander Boyd, explorateur anglais a été assassiné dans l'Oussai (Congo français).

Un Chevalier Apôtre Célestin-Godefroy Chicard missionnaire ou Yun-Nan, par le P. Drochon, A. A. Nouvelle édition, 2 vol. de 240 et 360 pages.

Le « Pèlerin » Sommaire du numéro du 29 mai

Hors de France

Le 6 du mois dernier, j'avais l'honneur d'être reçu par le Souverain Pontife. Il me permettait de lui dire toute la fierté qu'éprouvaient les catholiques de Paris à voir tant de paroisses nouvelles se construire...

Il m'a dit alors une parole très simple, mais très féconde comme tout ce qui est simple et vrai : « Nous ne comptons sur rien d'extraordinaire, nous ne prétendons ni faire ni obtenir de miracles. A chaque jour suffit sa peine. C'est par l'action continue des prêtres sur les fidèles et par l'union constante des uns et des autres que nous accomplirons les desseins de Dieu. »

Pour quiconque a eu la faveur d'entendre de près une telle voix, c'est un devoir que d'en rappeler l'écho très discrètement. Mais il n'était pas défendu de chercher autour de soi la justification de ces paroles : or, ce que je voyais encore une fois du nord au midi de l'Italie m'en fournissait un intéressant commentaire.

Certes, il est beau d'avoir tracé un programme complet de rénovation sociale. Aussi la gloire de Léon XIII n'est-elle pas seulement intacte ; elle est grandissante. Il est clair cependant que si tracer un plan est un honneur, l'exécuter en est un autre.

Or, j'étais, huit ou dix jours plus tard, en un tramway de l'une des provinces de l'Italie méridionale. On m'y présentait un jeune avocat du chef-lieu, qui s'occupait beaucoup, me disait-on, des questions paraissant m'intéresser. Il m'inspirait, je dois le dire, toute confiance, non seulement par sa belle silhouette, toute pleine de documents, semblait-il, mais par la bonne grâce de son accueil et par la distinction de ses manières.

« A quoi, lui demandai-je, consacrez-vous présentement vos efforts ? » Se penchant alors vers moi, il me répondit avec un sourire plein de suavité : « A refaire la société, Monsieur, suivant les principes de Léon XIII. » Je m'inclinai avec une parfaite sympathie ; car il n'y avait pas à discuter sur la valeur et sur l'importance d'un tel projet. J'avoue cependant que quelques bonnes petites statistiques, claires et véridiques, n'obligeant pas plus les départs que les entrées, mettaient en relief, non pas seulement des ordres du jour et des dépêches télégraphiques porteuses de vœux et de promesses, mais des résultats vérifiables, auraient encore mieux fait mon affaire. N'est-il pas évident, au surplus, que c'est bien là ce que demanderait aujourd'hui le grand Pape défunt ?

Le nord de l'Italie aurait de quoi lui répondre magnifiquement. Il verrait venir à lui des professeurs de Séminaire comme l'abbé Pisanì, de Verceil, providence des émigrants italiens, faisant pour eux, pendant ses vacances, le voyage des Etats-Unis ; comme cet autre professeur, l'abbé Pasteris, si versé dans la connaissance de la vie syndicale, de ses ressources et de ses dangers ; comme M. l'abbé Portuluppi, le créateur, dans la province de Milan, de ces fermages collectifs, auxquels on ne fait qu'une objection, à savoir qu'ils sont trop parfaits ; comme l'évêque si prudent et si avisé de Casale, Mgr Gavotti ; comme le curé de Dianò d'Alba, en Piémont, qui, par ses œuvres populaires, a atteint radicalement le socialisme dans sa paroisse ; comme enfin — car je ne puis les citer tous — les admirables curés de Venise, Cerrutti et Resch, le premier si pratique, si populaire, si minutieux aussi dans l'agencement de ses œuvres de prévoyance et de mutualité ; le second si bon, si attentif sur les misères de son insouciante population, mais en même temps si clairvoyant, si net et si résolu.

J'ai vivement regretté de ne pas trouver encore le même mouvement dans les régions du Midi. Là, beaucoup plus que dans le Nord, il semble que le peuple n'ait à sa disposition d'autre solution que l'émigration, et elle y prend des proportions formidables. On ne le comprend que trop quand on se fait expliquer sur place quelques-uns des caractères les plus saillants de la situation morale de ces provinces. Le premier, c'est l'indifférence, pour ne pas dire la résistance sourde et obstinée que les populations opposent

La Fête-Dieu

C'est Jésus-Christ, Roi des êtres, Roi des Sociétés et de tous les peuples, qu'à l'occasion de la solennité de la Fête-Dieu, les foules catholiques acclament en ces longues et triomphales processions, faisant cortège au Dieu de l'Eucharistie, à travers cités et hameaux, Ces grands spectacles de foi et de pitié — malgré le sectarisme haineux de quelques pygmées municipaux — on peut les contempler encore en nombre de régions de notre France.

Partout les fidèles profiteront du retour de cette fête, toujours si populaire chez nous, pour offrir à Jésus-Christ leur adoration et leur amour, en assistant avec plus de dévotion et de pitié au saint sacrifice de la messe, et en y communiant.

L'œuvre du Vœu national de Montmartre publié l'appel suivant : Nous touchons au but ; encore quelques sacrifices et l'église de Sacré-Cœur de Montmartre sera terminée ; encore un effort et le vœu national sera accompli.

Nous conjurons tous ceux qui ont au cœur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de la France de nous aider à achever le monument national où le Sacré-Cœur fera rayonner sur notre pays son règne de grâce et de miséricorde ; ce n'est que par des sacrifices, en effet, que la France rachètera les crimes commis contre Dieu et conservera sa vocation de nation chrétienne.

Le grand Pape qui gouverne l'Eglise dit, le 16 avril 1910, aux pèlerins français : « Priez le divin Dieu de Jésus qui garde la France du haut du sanctuaire de Montmartre. »

Out, il garde la France du haut de Montmartre, mais il veut que la France achève la basilique de Montmartre pour hâter l'heure de ses miséricordes, car c'est lui qui l'a demandé à la France.

Donc, pour Dieu, pour la France, nous vous en conjurons, aidez-nous : le Sacré-Cœur est le seul espoir de la France.

ROME

Pie X et Mistral

Par dépêche de notre correspondant particulier : M. l'abbé Celse, curé de Méillanne, a remis mardi matin au Pape, au nom de Frédéric Mistral, une nouvelle édition richement reliée aux armes pontificales, du poème qui retraçait l'époque pittoresque des papes d'Avignon.

Appel aux catholiques de France

L'œuvre du Vœu national de Montmartre publié l'appel suivant : Nous touchons au but ; encore quelques sacrifices et l'église de Sacré-Cœur de Montmartre sera terminée ; encore un effort et le vœu national sera accompli.

Nous conjurons tous ceux qui ont au cœur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de la France de nous aider à achever le monument national où le Sacré-Cœur fera rayonner sur notre pays son règne de grâce et de miséricorde ; ce n'est que par des sacrifices, en effet, que la France rachètera les crimes commis contre Dieu et conservera sa vocation de nation chrétienne.

Le grand Pape qui gouverne l'Eglise dit, le 16 avril 1910, aux pèlerins français : « Priez le divin Dieu de Jésus qui garde la France du haut du sanctuaire de Montmartre. »

Out, il garde la France du haut de Montmartre, mais il veut que la France achève la basilique de Montmartre pour hâter l'heure de ses miséricordes, car c'est lui qui l'a demandé à la France.

GAZETTE

Le français des formules anglaises

On sait que les trois devises inscrites sur les armes de la cour d'Angleterre : « Honni soit qui mal y pense, « Dieu et mon droit », « Ich dien » (Je sers), sont toutes trois empruntées à des langues étrangères. Ce propos, il nous a paru intéressant de rapporter ici quelques-unes des formules françaises employées encore actuellement au Parlement anglais, et dont l'origine remonte à Guillaume le Conquérant.

Quant les deux Chambres tombent d'accord sur des mesures proposées par l'une d'elles, la sanction royale est nécessaire pour leur donner force de loi. L'autorité souveraine peut remplir cette formalité en personne ou la déléguer à trois commissaires choisis parmi les pairs.

Si l'assentiment royal est donné à un bill public, le secrétaire dit en français : « Le roi le veut. » — Si le bill est un bill secret, il dit : « Soit fait comme il est désiré. » — Si le bill demande des subsides, la formule est : « Le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et ainsi le veut. » Enfin, si le souverain ne juge pas à propos de sanctionner le bill, le secrétaire dit : « Le roi avisera. »

Cette coutume est un curieux témoignage du respect de nos voisins pour leurs vieilles traditions.

Conseils à un journaliste

Catherine II écrivait assez régulièrement à l'Ami des Lettres russes, dirigé par la princesse Dolichoff. Lorsque l'impériale collaboratrice reporta sur les affaires de l'Etat la part d'activité qu'elle donnait précédemment aux lettres, elle laissa à son successeur les conseils suivants : « J'abandonne mon domaine à qui voudra l'occuper, à la condition que celui qui continuera ma rubrique s'engage à écrire aussi simplement que moi et sans paraître succomber sous le poids de sa pensée.

« Qu'il préfère les expressions brèves et claires aux expressions longues et nébuleuses. « Qu'il préfère les mots russes aux mots étrangers. Pourquoi vivre sur dépens du voisin ? Notre langue n'est-elle pas assez riche ?

« Qu'il se garde de l'éloquence, à moins qu'elle ne lui force la plume ; qu'il ne s'aide pas de béquilles tant que ses jambes le serviront ; je veux dire qu'il ne prodigue pas l'emphase et le lyrisme quand les mots simples et naturels suffiront.

« Qu'il rende ses pensées clairement, afin qu'elles soient accessibles à la foule des lecteurs. « Il faut que le journaliste s'efface derrière ce qu'il écrit, afin qu'on ne soit pas traité de son œuvre par le bruit de ses paroles et le mouvement de ses gestes.

Beaucoup de journalistes feraient bien de méditer et de suivre ces sages conseils, si la copie n'était incompatible avec le style.

A propos de l'anniversaire de Victor Hugo

Victor Hugo, qui ne dédaignait pas de magnifier ses moindres gestes, ne dédaignait pas non plus les déshérences de la table. Un jour, pendant l'exil, il déjeunait sous sa véranda de Guernesey, avec Alexandre Dumas, gourmet non moins fervent.

« Vous le voyez, mon cher Dumas, disait le poète des *Châtiments*, en épluchant des crevettes, je suis ici sur mon rocher d'exil comme Prométhée sur son rocher.

« Allons, s'écria-t-il, avec son bon rire Dumas, qui était moins solennel, le beurre est bien meilleur ici.

C'était, il y a vingt-cinq ans exactement, dans une garnison du deuxième corps d'armée.

Comptes de liquidateur

De notre correspondant d'Albi : Pour l'édification des lecteurs de la Croix nous mettons sous leurs yeux cette facture des frais de liquidation du fameux F. Rigaud, sous-agent de Duez, candidat blackboulé de la 2e circonscription de Carmaux (Tarn) : Frais d'hôtel et de chemin de fer pour un voyage à Tulle. 2 235 fr. Soins donnés à l'affaire pendant le même voyage (100 francs par jour pendant neuf jours). 900 fr. Honoraires d'administration des trois immeubles à 500 francs chacun par an, pendant trois ans. Honoraires d'administration ajoutés en dernier lieu sans l'ombre d'une raison, au moment de la taxe. 4 500 fr.

Total. 10 035 fr. Comme conclusion, un voyage d'Albi à Tulle a coûté au liquidateur Rigaud, 2 235 fr. d'un papiers et 900 fr. de l'autre, soit 3 135 fr. Comme on le voit, les FF. liquidateurs ne liquident pas pour rien !

M. Charles Benoist et la R. P. belge

De notre correspondant particulier de Bruxelles : M. Charles Benoist a été enchanté de l'accueil qui lui a été fait à l'Hôtel de Ville, et il n'a pas dissimulé son admiration pour la façon méthodique et scientifique dont on a réuni les 309 401 voix émises dans l'arrondissement de Bruxelles.

Un certain moment, ma dit-on, M. Benoist demanda la parole et présenta ses félicitations à tous ceux qui participaient à ce formidable travail, — magistrats, scrutateurs, fonctionnaires, calculateurs, témoins des partis. « Ce qui me surprend surtout, dit-il, c'est l'attitude de Messieurs les témoins. Ils ont ici la gravité et la sérénité de juges. En France, à nous devons maître ainsi en présence un jour d'élection des adversaires, ce serait la guerre civile !

Le mot a fait beaucoup rire. La R. P. belge n'est pas l'idéal de M. Charles Benoist. Il estime que le système proportionnel assis doit assurer sans médiateur l'utilisation des débets et, partant, il trouve les circonscriptions électorales généralement trop petites en Belgique.

Faut-il admettre le panachage qui est interdit dans le système belge ? Cela n'est point douteux pour M. Charles Benoist. Le panachage est contraire à l'esprit français, où les partis ne sont pas solidement organisés comme en Belgique ; mais, d'autre part, ne devrait-on pas en France se servir de la R. P. comme d'un moyen pour constituer fortement les partis ? La question reste à résoudre.

Encore les élections belges

Voilà, nous écrit notre correspondant, une statistique générale : Les catholiques ont recueilli 677 879 voix et, en tenant compte des 19 496 voix des listes catholiques dissidentes (non compris les démocrates chrétiens d'extrême gauche), 697 075 voix.

Par contre, libéraux et socialistes n'ont obtenu que 542 168 voix. Si les cinq provinces, où il y a eu élection, n'avaient formé qu'un collège électoral unique, la répartition des sièges entre les partis suivant les règles de la R. P. eût été, à un siège près, la même qu'avec les multiples collèges électoraux qui existent.

L'affaire de Sœur Candide

Il semble que cette affaire ne puisse rien révéler de nouveau à l'instruction tant que les experts comptables, chargés de l'examen de la situation financière de Sœur Candide, n'auront pas terminé leur rapport.